

Les enjeux et le déroulement de la formation

Pourquoi mieux apprendre à conduire ?

L'automobile est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société. Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent indispensable pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route.

L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et, pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise des compétences en termes de savoirs : savoir-être, savoir-faire, savoir-devoir.

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante. Un livret d'apprentissage vous sera remis par votre enseignant, il vous guidera dans votre progression.

Quel est le déroulement de la formation ?

Une évaluation de conduite est effectuée, avant l'inscription du candidat, afin de pouvoir établir le profil de l'élève et d'orienter sa formation pratique. Elle permet une estimation du nombre d'heures de formation pratique. L'estimation proposée sera affinée en fonction de l'évolution/progression de l'élève.

Les élèves commencent par l'apprentissage du code de la route et peuvent, alternativement, prendre des cours de conduite et continuer les cours de code. Ils peuvent aussi choisir de passer leur examen de code avant de commencer les cours de conduite.

Quel est l'utilité de votre livret d'apprentissage ?

Il est, avec votre demande de permis de conduire (fac-similé), le document indispensable et obligatoire lors de vos cours, tant théoriques que pratiques. Dans ce livret, vous trouverez :

- les documents obligatoires concernant les cursus suivants : formation traditionnelle, apprentissage anticipé de la conduite et conduite supervisée,
- les 32 compétences à travailler et à valider par des approches différenciées (REMC) détaillées ci-dessous.

Ce livret vous permet également de savoir "où vous en êtes" mais surtout "où vous allez". Vous allez progressivement devenir autonome.

Quel programme de formation ?

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage.

Vous allez apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites.

Vous allez, au travers de ce programme, comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques.

Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite.

Des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression. Votre formateur sera à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

Voici les 32 compétences qui vous seront enseignées et qui devront être acquises :

Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul

- Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.

- Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.
- Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.
- Démarrer et s'arrêter.
- Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.
- Utiliser la boîte de vitesses.
- Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.
- Regarder autour de soi et avertir.
- Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.

Appréhender la route et circuler dans des conditions normales

- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.
- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
- Adapter l'allure aux situations
- Tourner à droite et à gauche en agglomération
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
- Franchir les carrefours à sens giratoire et ronds-points.
- S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.

Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

- Évaluer et maintenir les distances de sécurité.
- Croiser, dépasser, être dépassé(e).
- Passer des virages et conduire en déclivité.
- Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
- Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.
- Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes, savoir en tenir compte.
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.
- Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts...

Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

- Suivre un itinéraire de manière autonome.

- Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie
- Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
- Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aide à la navigation ...)
- Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
- Pratiquer l'écoconduite.

Comment sont évalués vos progrès - bilan de compétences - ?

Afin de disposer de repères, quatre grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences.

Elles détaillent les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé par votre formateur, celui-ci pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

En outre, des auto-évaluations sont à votre disposition dans votre livret, cela vous permet de prendre conscience de vos capacités et de vos limites.

Déroulement et conditions de passage du permis de conduire

C'est l'heure de l'examen

La formation terminée, votre niveau est suffisant pour que votre enseignant vous présente à l'examen.

Comment se déroule l'examen ?

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire est évaluée par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière. L'évaluation qu'il réalise est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.

Cette évaluation consiste en un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée. Cet expert juge vos compétences à l'aide d'une grille d'analyse permettant de comptabiliser un certain nombre de points. Un échange entre l'expert et vous peut s'instaurer au cours de l'épreuve.

Le jour de l'examen, l'épreuve vous est présentée individuellement par l'expert qui vous précise ce que vous allez devoir faire :

- Réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- Suivre un itinéraire pour vous rendre vers une destination préalablement établie, en vous guidant de manière autonome pendant une durée globale d'environ 5 minutes ;
- Réaliser deux manœuvres différentes, un freinage pour un arrêt de précision et une manœuvre en marche arrière ;
- Procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur et l'extérieur du véhicule et répondre à une question en lien avec les premiers secours ;
- Appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves jeunes conducteurs ;
- Adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejets de gaz à effet de serre (conduite économique et respectueuse de l'environnement) ;
- Faire preuve de courtoisie envers les autres usagers et notamment les plus vulnérables.

A l'issue de l'épreuve l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.

Le résultat

Afin d'obtenir le résultat de votre prestation, vous devrez vous connecter sur le site de la sécurité routière afin d'imprimer votre CEPC.

Vous êtes reçu(e) : bravo !

Sinon, sachez que la décision d'ajournement prononcée est dictée par la constatation d'insuffisances pouvant mettre en cause votre sécurité et/ou celle des autres usagers.

Restez serein et sachez tirer profit de votre bilan.

Tenez compte des éventuels commentaires pédagogiques pour améliorer vos compétences en vue d'un autre examen.

A bientôt !!!

Toute l' équipe de l'auto-école BEGARD